

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom	Tomasi Yves
Adresse mail	directeur@apij49.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	APIJ PREVENTION INSERTION
Siren	379739360
Code NAF	87.90A - Hébergement social pour enfants en difficultés
Adresse	BP 421 12 RUE VOTIER 49000 ANGERS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2023
Date de fin de la période de référence	31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	136

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en %	1.9
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	38

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	1.9
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.2
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	-
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	20
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	5
Sexe des salariés sur-représentés	Égalité
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	83
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	83

Publication des résultats obtenus

Date de publication	01/03/2024
Modalités de communication auprès des salariés	
Diffusion au CSE puis à l'ensemble des salariés	

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération	
À définir	
Objectif Indicateur retour de congé maternité	
À définir	
Date de publication des objectifs	À définir
Modalités de communication auprès des salariés	
À définir	